



La Niouzlette

En bref

- ▶ L'installation sur l'école de Coudoux est presque terminée
- ▶ Un nouveau projet à venir, avec la municipalité de Velaux

Notre 1ere AG, en présentiel

Réunis en assemblée générale ordinaire le 12 juin 2021, les actionnaires ont voté le renouvellement partiel du Conseil d'Administration et validé l'entrée de 10 nouveaux membres, ce qui porte à 91 le nombre d'actionnaires.



L'assemblée a désigné

Jean-Alain Bouchet comme président et Anthony Michel vice-Président pour les 3 années à venir.

L'assemblée a donné mandat au conseil d'administration pour mener le projet d'installation de 35 kWc sur la toiture du foyer Padovani à Velaux pour un montant estimatif de 50 k€. Le débat précédent le vote a permis de nombreux échanges mais les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de faire d'avantage connaissance autour d'un pot.

Choix de l'établissement bancaire pour le projet de Coudoux

Nous avons sélectionné la NEF comme établissement bancaire pour un prêt sur 18 ans avec un apport transitoire de trésorerie en compte courant par Energie Partagée Investissement. Cette



disposition originale permet de la souplesse face aux aléas sur la date de raccordement effectif au réseau avant l'enclenchement des échéances de remboursement du prêt d'investissement. Ce choix adapté à l'opération de Coudoux peut être différent pour les installations suivantes en privilégiant les établissements bancaires de type mutualiste.

Le projet de l'école primaire de Coudoux en phase opérationnelle

Le projet avance selon notre planning prévisionnel et les travaux, réalisés par Sun-Concept, sont presque terminés.



Nous avons toutefois du reprendre notre demande de raccordement au réseau car le prix présenté par Enedis pour le point d'injection qui avait été choisi était trop élevé. En présentant un autre point d'injection plus proche, nous comptons sur un prix moins élevé.

Le raccordement au réseau se fera probablement en oct/nov et nous envisageons de célébrer la réalisation de notre première installation à l'automne 2021.

Le projet du foyer Padovani à Velaux

Mi-avril la Mairie de Velaux nous a donné son accord de principe pour utiliser la toiture du Foyer D.Padovani, pour notre première installation de panneaux photovoltaïques sur la commune (36 kWc). Nous avons proposé, en compensation de la gratuité de l'occupation de la toiture, de prendre en charge financièrement le remplacement d'une grande partie de l'éclairage actuel par des LED. Un conseil municipal à la rentrée devrait confirmer ce projet par un accord sous forme de convention d'occupation comme cela a été fait avec la Mairie de Coudoux. Cet accord serait pour nous la reconnaissance de l'action citoyenne comme l'un des moyens pour accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique.